

## Questions propres à chaque pays : L'embargo contre Cuba

### QUESTION

Le Canada appuie-t-il la récente décision des États-Unis d'assouplir leurs restrictions visant Cuba pour ce qui concerne l'aide humanitaire?

### RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Le Canada est encouragé par l'assouplissement de l'embargo économique contre Cuba récemment annoncé par l'Administration américaine. Le peuple cubain est clairement et inutilement soumis à des difficultés économiques.
- La facilitation des envois d'aide humanitaire et la levée des restrictions posées aux Américains d'origine cubaine qui envoient des fonds à leur parenté constituent un geste important.
- L'embargo reste toutefois essentiellement intact. Le Canada n'est pas d'accord avec l'embargo, et notre opposition à la loi Helms-Burton est bien connue. Nous restons préoccupés par l'application unilatérale de sanctions extraterritoriales américaines.
- Le Canada croit que les objectifs du respect intégral des droits de la personne, d'institutions véritablement démocratiques et d'une économie ouverte à Cuba seront le mieux atteints par une politique d'engagement plutôt que d'isolement. Le Canada vise activement ces objectifs dans sa politique à l'égard de Cuba, qui se reflète dans la Déclaration conjointe Canada-Cuba de janvier 1997.